

Pôle Loire, Sèvre et Vignoble
Affaire suivie par Cyrille CAHUZAC
Tél. +33 (0)2 72 01 26 42

Mesdames et Messieurs les riverains
Rues des Arts, des Métiers, du Verger, de la
Baillourie, Visonneau, Jean-Baptiste
Tendron, des Landes Belleville et impasses
du Chêne Creux et des Platanes
44400 REZE

Nos réf. : MS-CC2015/17.02
Pièce(s)-jointe(s) : plans

Objet : Travaux rue des Arts et Métiers à Rezé

Nantes, le 27 février 2015

Madame, Monsieur,

Suite aux travaux qui ont été réalisés fin 2014, la rénovation des rues des Arts et Métiers est programmée courant du mois de mars.

Ces travaux vont se dérouler sur deux périmètres et en plusieurs phases décrites au document ci-joint, à savoir :

Secteur 1 : rue des Arts et carrefour rue des Arts et rue Jean-Baptiste Tendron

Phases	Nature des travaux	Dates
N° 1	Réseau pluvial et dépose pavés	du 9 au 17 mars
N° 2	Pose bordures	du 25 au 31 mars
N° 3	Préparation trottoirs	du 9 au 13 avril

Secteur 2 : rue des Métiers et carrefour rue des Métiers et rue Jean-Baptiste Tendron

Phases	Nature des travaux	Dates
N° 1	Réseau pluvial et dépose pavés	du 17 au 24 mars
N° 2	Pose bordures	du 1 ^{er} au 10 avril
N° 3	Préparation trottoirs	du 14 au 17 avril

Le revêtement de la chaussée sera réalisé pendant la semaine 17 et durera une journée. Durant cette phase, l'accès aux rues sera fermé et je vous demande de prendre vos dispositions afin de laisser votre véhicules à l'extérieur de la zone du chantier.

Ces dates prévisionnelles sont communiquées à titre informatif et ne sauraient engager Nantes Métropole, compte tenu d'éventuels aléas de chantier. Ce phasage est nécessaire afin de préserver la sécurité de chacun, ainsi que celle des ouvriers des entreprises.

1/2

Basse-Goulaine, Les Sorinières, Nantes Sud, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire, Vertou

Durant cette période, le jour du ramassage des ordures ménagères sera inchangé. Par contre, l'horaire habituel risque d'être modifié. Aussi, il vous sera demandé de bien vouloir sortir votre container la veille du passage.

Si des riverains, pour des raisons médicales, ont des difficultés pour se déplacer et que cela nécessite l'intervention d'une ambulance, il leur sera demandé de prévenir le chef de chantier au moins deux jours avant, afin qu'il prenne les dispositions nécessaires pour faciliter l'accès.

Pour tout renseignement complémentaire ou en cas de difficultés durant le chantier, les agents de Nantes Métropole se tiennent à votre disposition au numéro suivant :

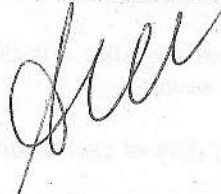
☛ **Pôle Loire, Sèvre et Vignoble : 02 72 01 26 42.**

Je tenais à vous informer de l'imminence de ces travaux, en espérant que ceux-ci vous procurent le moins de gêne possible.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Cordialement

Gérard ALLARD
Vice-président
Maire de Rezé



Copie pour information : Service GEP
Mairie de Rezé